

En contact permanent avec des milliers d'entrepreneurs, le Centre Patronal mesure l'ampleur du défi que représente la révolution numérique dans tous les secteurs de notre économie. Tout au long de l'année, le Centre Patronal a permis, au travers de conférences thématiques, de faire découvrir à de nombreux chefs d'entreprise les enjeux et opportunités de la numérisation. Pour le Centre Patronal, la numérisation est aussi synonyme d'adaptation et de nouvelles possibilités de services à ses clients.



Rapport d'activité 2017

Centre Patronal
Fédération patronale vaudoise

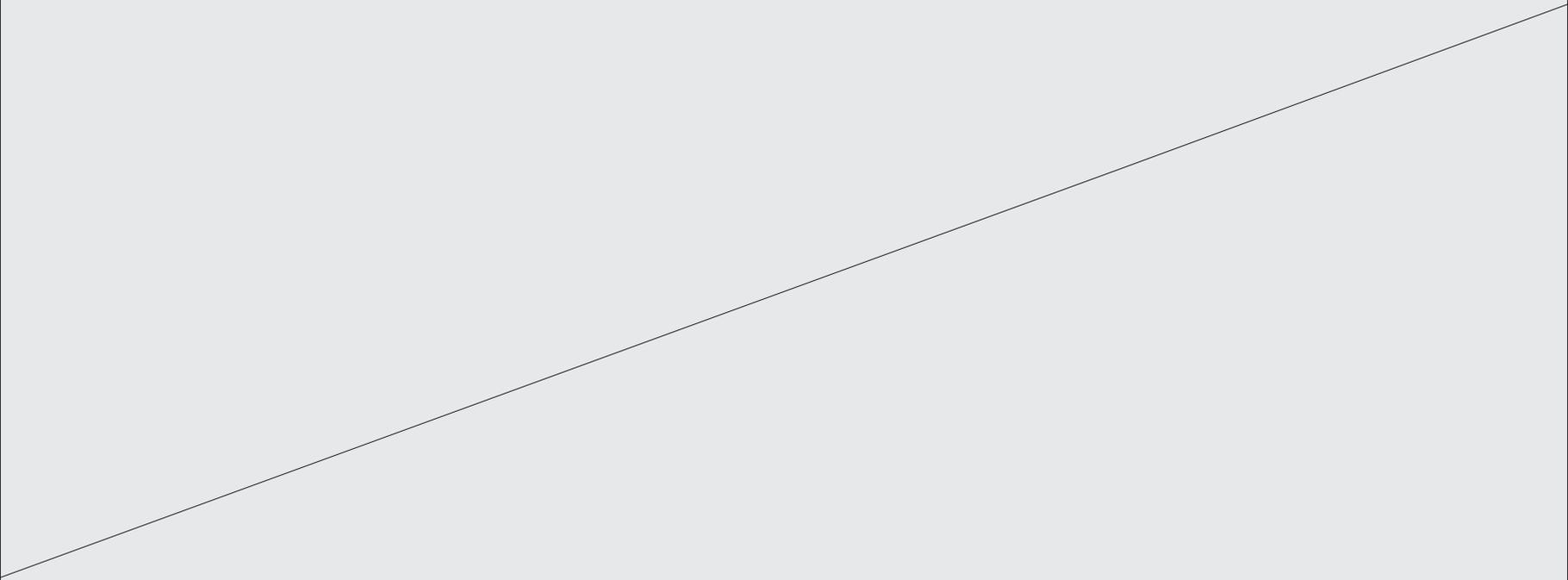


Sommaire

- 03 Mot du président
- 07 Mot du directeur général
- 11 Département des services transversaux
- 15 Département des finances et institutions sociales
- 23 Département de la politique générale
- 29 Département des associations
- 37 Département de la formation, du service marketing et des ventes
- 39 Centre Patronal Berne
- 41 Représentations et organes

1

Mot du président



Plaidoyer pour l'agilité

4-5

On ne cesse de réclamer des entreprises qu'elles fassent preuve de la plus grande réactivité. Elles n'ont à vrai dire pas vraiment le choix si elles ne veulent pas se retrouver « hors-jeu », avec toutes les conséquences économiques et sociales que cela peut entraîner. Nous ne sommes pas toujours certains de retrouver, dans le monde politique et dans l'administration, la même souplesse que les marchés – voire les politiciens eux-mêmes – exigent des entrepreneurs.

Pierre-André Meylan,
Président du Centre Patronal
et de la Fédération patronale
vaudoise



6-7

Les exigences des marchés et du monde politique

Le grand public n'est pas toujours conscient du sens de l'adaptation qui est exigé des entreprises et de leurs dirigeants. Les concurrents sont inventifs et viennent de partout, à des coûts qui ne sont pas toujours les nôtres. Les nouveautés auxquelles il s'agit de veiller obligent à une attention de tous les instants. Le progrès technologique « habituel » se double d'une révolution numérique qui s'en vient perturber les modèles d'affaires. La vigilance et la vivacité s'avèrent plus que jamais de mise.

Aux aléas des marchés s'ajoutent les adaptations incessantes aux décisions ou aux injonctions des autorités. En janvier 2015, une décision de la BNS (que nous avons comprise) renchérisait d'une bonne quinzaine de pourcents le prix des produits destinés à l'exportation. En 2017, une augmentation des allocations familiales dans le canton de Vaud entraînait une hausse des cotisations à charge des employeurs et donc une augmentation des coûts du travail (une autre est prévue en 2019). On annonce pour 2018 une nouvelle réglementation sur la protection des données, que les initiés annoncent délicate pour quiconque gère des fichiers de clients, c'est-à-dire pour toutes les entreprises. Et ce ne sont là que quelques exemples parmi des dizaines d'autres.

L'inertie politico-administrative

Lorsque les acteurs économiques, à l'inverse, attendent de la part du monde politique ou de l'administration un peu de promptitude ou même seulement de la mobilité, c'est trop souvent la déception qui domine. Voyez le domaine de la prévoyance vieillesse, où l'on aurait pu espérer que le rejet du projet « Prévoyance vieillesse 2020 » suscite une sorte d'union sacrée parmi les grands partis politiques dont on avait pu constater pendant la campagne qu'ils partageaient tous la préoccupation d'un assainissement durable. Au lieu de propositions constructives et d'élans novateurs, on a constaté un repli sur des positions marquées avant tout par l'idéologie. Il existe pourtant, comme le Centre Patronal l'a montré, des moyens d'appréhender ces questions difficiles de manières renouvelées.

Quant à l'administration, elle a suscité la stupéfaction lorsqu'on a abordé, courant 2017, la mise en œuvre du principe de la préférence indigène. Les offices régionaux de placement ont fait savoir qu'ils ne disposaient pas des outils leur permettant de mettre en relation les personnes qu'ils sont censées aider à trouver un travail avec des employeurs qui seraient contraints, pour leur part, d'annoncer les postes vacants dans les secteurs où le taux de chômage dépasse un certain seuil.

Dans cette opération, comme sur les autres thèmes, les politiques et l'administration se doivent de faire montre des mêmes qualités que les entreprises sur leurs marchés : se montrer réactifs et à la hauteur des enjeux !

2

Mot du directeur général

Le virtuel au service du réel

8-9

L'année 2017 aura été marquée par la prise de conscience généralisée, en Suisse, que la révolution numérique était bel et bien en marche, et que cela allait au-delà du seul usage généralisé des tablettes et autres smartphones. Des entreprises aux politiques, de l'administration aux hautes écoles (et même, désormais, à l'enseignement obligatoire), des investisseurs aux organisations économiques, chacun se sent désormais concerné. C'est donc le moment de passer à l'action.

Christophe Reymond,
Directeur général du Centre
Patronal et Secrétaire général
de la Fédération patronale
vaudoise



10

S'adapter pour survivre

Le monde qui nous entoure, celui dans lequel évoluent les entreprises, se transforme de manière spectaculaire. Certes, il a toujours fallu s'adapter pour survivre. Certes, les patrons ont sans cesse dû tenir compte des nouvelles techniques, guetter les changements dans les habitudes de consommation et réorganiser les méthodes de travail. Il n'en demeure pas moins que la déferlante numérique entraîne des effets protéiformes et parfois profonds.

Le Centre Patronal en est conscient pour lui-même. Il a entrepris ces derniers mois, au bénéfice de ses collaborateurs comme de ses clients, des transformations importantes de certains pans de ses activités. Plusieurs surviendront encore dans les semaines et les mois à venir. Il a aussi voulu sensibiliser les entreprises qui lui sont proches en déployant, sur dix mois, un cycle de douze conférences visant à démontrer à l'entrepreneur d'aujourd'hui que la révolution numérique était à sa portée. Des centaines de dirigeants ont ainsi bénéficié d'explications sur les occasions offertes, y compris aux PME, par les objets connectés, les services en ligne, l'analyse de données, l'intelligence artificielle, ou même la *blockchain*.

En prise avec la réalité

La numérisation de la société et de l'économie existe donc bel et bien et ses effets se font sentir. Cela ne rend cependant pas nos existences entièrement virtuelles. Il y a bien un moment où les systèmes de numérisation prennent une forme matérielle, ne serait-ce qu'en se concrétisant sur un écran. Nous sommes priés de ne pas l'oublier, parce qu'il demeurera, quoi qu'on en pense, quelques activités de nature analogique, c'est-à-dire spécifiquement humaines...

L'économie ayant pour objectif de proposer des biens et des services, elle continuera de comporter d'innombrables caractéristiques bien concrètes. Ironiquement, c'est d'ailleurs le cas de ce qui fait l'essence même du « digital », puisque les milliards de données qui le constituent nécessitent des serveurs informatiques à la taille et à la puissance phénoménales. Pour les chefs d'entreprise d'aujourd'hui, tout l'art consiste à concrétiser précisément ce lien entre virtuel et réel.

Sous la pression des clients qui, voyant bien ces possibilités d'optimiser les processus ou de développer certains produits, les incitent fortement à adopter les nouvelles technologies, les entrepreneurs se sont désormais attelés à cet enjeu majeur. Un pas à franchir consistera à ce que le droit (administratif, du travail, des assurances sociales) s'adapte lui aussi. Et là, le chantier n'a parfois même pas encore débuté.





4

2

3

Département des services transversaux



1. Ch. Reymond, Directeur général, Secrétaire général de la FPV 2. T. Porqueddu, Développement informatique 3. M. Hubacher, Responsable des ressources humaines 4. N. Bernheim, Secrétaire générale de la FONPRO 5. D. Aymon, Informatique AVS 6. J.-J. Stuber, Informatique AVS 7. V. Deppen, Adjointe du responsable ressources humaines 8. N. Tripet, Responsable de la communication numérique 9. M. Beauvais, Secrétaire générale adjointe de la FONPRO 10. G. de Benoit, Exploitation et sécurité informatiques 11. P. Christensen, Infrastructure informatique 12. I. Marcucci, Logistique 13. G. De Piante, Chef des services généraux 14. B. Castillo, Technique des bâtiments 15. F. Leresche, Chef de l'informatique

Au service de l'entreprise

12-13

Le Centre Patronal déploie son activité sous le slogan « l'entreprise au service des entreprises ». Or, pour pouvoir fonctionner, l'entreprise Centre Patronal a elle-même besoin de services au bénéfice des personnes qui œuvrent en son sein et déploient leurs activités à l'égard de la clientèle. Dans une organisation de près de 300 collaborateurs et qui accueille des dizaines de milliers de visiteurs chaque année, les questions qui ont trait à l'informatique, à l'intendance et aux ressources humaines sont évidemment nombreuses et parfois complexes.

Le département des services transversaux dépend de la direction générale et regroupe le service informatique, les ressources humaines et les services généraux.

Une action suivie dans le domaine de l'énergie

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Centre Patronal peut se prévaloir du certificat «Protection volontaire du climat et efficacité énergétique», délivré par l'Agence de l'énergie pour l'économie. Ce certificat est délivré sur la base d'une convention d'objectifs par laquelle une entreprise s'engage, sur une base volontaire, à agir pour réduire ses émissions de CO₂ et pour améliorer sa performance énergétique.

Cette convention est reconnue par la Confédération, par les cantons et par les partenaires de l'économie. Elle est établie pour une période de dix ans et comprend treize mesures réparties en trois paquets de trois ans. L'objectif est une réduction de la consommation électrique de 13% et de 20 tonnes de CO₂. Parmi les mesures mises en œuvre, l'installation d'un sous-comptage électrique a permis d'avoir une meilleure visibilité des sources de consommation et d'en optimiser l'utilisation. L'éclairage a aussi bénéficié d'une attention particulière. Ainsi, les deux tiers des néons du parking ont déjà été remplacés par de l'éclairage LED. Les zones de circulation de l'aile Ouest du bâtiment de Paudex ont aussi été équipées de ce système ainsi que de nouveaux détecteurs de présence et de luminosité. Le reste du parking, l'aile Est et la cafétéria bénéficieront de la même évolution ces prochaines années. Une partie des bureaux est déjà équipée de lampes à LED avec détecteurs de présence et de luminosité et le remplacement généralisé est entrepris progressivement.

Le potentiel majeur d'économies, mais aussi l'investissement principal, est offert par le remplacement des systèmes de production de froid et de chauffage des locaux, qui arrivent en fin de vie et dont le remplacement est prévu ces prochaines années. Et puisque les petites gouttes font les grandes rivières, les horaires de fonctionnement de notre belle cascade ont aussi été réduits.

Un peu de douceur

Les toitures de nos bâtiments de Paudex, arborisées et verdoyantes, sont désormais aussi peuplées d'abeilles. Un contrat avec un apiculteur, M. Christian Mellioret, a été conclu pour installer et entretenir six ruches. La multiplication de ces dernières peut notamment aider à maintenir une population suffisante d'abeilles, alors que ces insectes sont victimes d'un inquiétant phénomène de disparition depuis plusieurs décennies. Cette présence permet

aussi au Centre Patronal de recueillir quelque 70 kg de miel chaque année, correspondant à trois cents pots de miel qui sont offerts en fin d'année aux collaborateurs de l'entreprise.

Un lieu d'accueil

Le Centre Patronal se revendique volontiers comme un lieu d'accueil. Et il l'est bel et bien, comme en témoignent les 77 000 personnes qui ont été accueillies en 2017 dans nos locaux de Paudex (53 700), du Petit-Chêne à Lausanne (22 200) et de la Kapellenstrasse à Berne (1100).

Le «daily business» des ressources humaines

Le Centre Patronal emploie environ 290 collaborateurs qui sont basés pour l'essentiel à Paudex et pour une vingtaine d'entre eux à Berne. Ils sont actifs dans des domaines d'activité extrêmement différents: la gestion d'institutions sociales, elles-mêmes très diverses, les services aux associations, le conseil et l'analyse politique, juridique et économique, le lobbying, les finances, l'IT, la logistique, sans oublier les RH bien sûr! Les compétences recherchées et nécessaires au sein de notre organisation sont donc très variées et souvent particulièrement spécifiques. Pour le service RH, cela constitue un défi de gérer la complexité de la structure du Centre Patronal. Il faut être capable de s'adapter d'une manière très précise aux besoins de chaque département tout en essayant de maintenir une unité.

Une équipe, composée de quatre personnes et d'un apprenti, assure le «daily business» des ressources humaines. On dénombre, par exemple, environ 80 mouvements de personnel par année (engagements, démissions, départs à la retraite, licenciements, personnel auxiliaire). Il s'agit d'assurer mensuellement le versement des salaires ainsi que des rentes de nos 80 retraités.

Au cours de l'année 2017, plusieurs projets ont été élaborés et sont aujourd'hui déjà fonctionnels. Parmi eux, le système de suivi des heures, qui a été remplacé par un outil permettant une vision en temps réel, tant par le collaborateur que par son responsable. A l'ère des nouvelles technologies, il est aussi naturel de proposer à nos collaborateurs, via une connexion internet ou une application toutes deux sécurisées, un accès à leur fiche ainsi qu'à leur certificat de salaire.

La mise en place d'un dispositif de gestion des conflits au sein de notre organisation a également été une priorité, s'inscrivant dans un processus de prévention et de maintien d'un climat de travail positif. Ainsi, dans un premier temps, un règlement propre au Centre Patronal a été rédigé. Des séances d'information ont été organisées afin d'exposer la thématique à l'ensemble du personnel et les cadres ont été formés en parallèle sur le sujet. Au fil des mois et des prochaines années, il s'agira de « faire vivre » cette procédure pour que chacun, au sein de l'entreprise, puisse en retirer les aspects positifs sur le long terme.

Enfin, un projet mené conjointement entre les RH et l'IT a permis de développer un outil d'évaluation simplifié et correspondant non seulement aux attentes de nos responsables, mais également à la conduite RH souhaitée au sein de notre organisation. A l'automne, tous les cadres ont été formés à l'utilisation de cette application leur permettant de mener avec professionnalisme les entretiens de fin d'année 2017.

Organiser et appuyer une stratégie numérique d'entreprise

Depuis des années, l'informatique du Centre Patronal s'est continuellement modernisée pour adopter le principe du « client-serveur ». Cette évolution est non seulement due à l'augmentation

du nombre de collaborateurs sur les sites de Paudex et de Berne, qui a doublé en 17 ans, mais également aux enjeux et conséquences des transformations des systèmes d'information en général.

Les nouvelles technologies d'Internet bouleversent les flux de l'information avec un impact direct sur les processus et l'organisation. Dès lors, le système d'information s'ouvre de plus en plus au monde numérique, à la dématérialisation et au *cloud*.

Cette ouverture pose les questions stratégiques de la sécurité ainsi que de la confidentialité des données face aux tentatives d'intrusions et de vols qui pourraient avoir des répercussions extrêmement préjudiciables. Il faut essayer sans relâche de prévenir ces risques par une constante évolution des protections physiques et logicielles, ainsi que par la mise en place de nouveaux outils basés sur l'intelligence artificielle qui garantissent la protection du Centre Patronal.

A l'heure du *cloud* et du « tout connecté », les interruptions de services ont un impact de plus en plus visible sur les différentes activités. Le nouveau défi du service informatique est de garantir une disponibilité maximale des services, et ce en toute sécurité. La dématérialisation impose que les données soient pérennes et que l'on puisse en garantir une restitution fidèle à n'importe quel moment. Le volume de données à stocker est en croissance constante et il s'agit aussi, d'un point de vue juridique, d'en assurer l'intégrité.



3

5



4

Département des finances et institutions sociales



1. F. Puricelli, Directeur **2.** S. Cottreau, Gérant des caisses de pension et des assurances perte de gain **3.** R. Aguirre, Conseiller à la clientèle **4.** F. Zellweger, Cheffe du service de la comptabilité des associations **5.** R. Rossi, Chef de service des institutions de prévoyance **6.** P. Languetin, Chef des finances **7.** J. Seydoux, Chef de service des institutions de prévoyance **8.** C. Félix, Adjointe du directeur des finances **9.** J.-M. Chételat, Conseiller à la clientèle **10.** M. Hédiguer, Chef du service de la comptabilité **11.** L. Oesch, Directeur des finances

Des solutions solides pour la prévoyance vieillesse

16-17

L'échec de «Prévoyance vieillesse 2020» en votation populaire pourrait laisser penser que la Suisse est incapable de réformer son système de prévoyance vieillesse. Il faut sans plus attendre remettre l'ouvrage sur le métier, non sans tirer quelques enseignements de l'échec de la troisième tentative de réforme en 20 ans.

La dixième révision de l'AVS est entrée en vigueur en 1997. Elle a permis d'adapter le système des rentes à l'évolution des mœurs et de relever l'âge de la retraite pour les femmes de 62 à 64 ans moyennant des mesures transitoires « généreuses ».

Le paquet de « Prévoyance vieillesse 2020 » avait le mérite de garantir le niveau des rentes en considérant les deux piliers en même temps. Force est d'admettre que l'idée de compenser la baisse inéluctable du facteur de conversion dans le deuxième pilier par une hausse de 70 francs par mois de toutes les nouvelles rentes AVS, voulue par le Parlement, est la cause principale du rejet de cette réforme par le peuple et la majorité des cantons. Cette idée, certes justifiable par l'objectif du maintien du niveau des rentes, a heurté la sensibilité de nombreux citoyens. Il s'agissait d'une mesure d'arrosage systématique, mélangeant les deux piliers sans tenir compte de leur nature. En définitive, elle « sacrifiait » l'économie réalisée par le relèvement de l'âge de la retraite des femmes au profit de mesures compensatoires à court terme. La perspective de devoir engager une nouvelle réforme dans un horizon de 10 ans a également joué en défaveur du projet.

Les fondations communes : la solution pérenne du 2^e pilier

On retiendra probablement 2017 comme une année faste pour les placements des institutions de prévoyance. Grâce aux cours des actions, les rendements ont nettement dépassé les attentes. Mais les marchés sont versatiles et nous ne pourrions hélas pas compter sur le troisième cotisant de manière stable pour résoudre les défis de la prévoyance. Toutefois, les marchés témoignent du dynamisme des entreprises dans une conjoncture mondiale qui a retrouvé la croissance.

Que ce soit au niveau des placements ou des prestations, la tendance actuelle dans le 2^e pilier voit un transfert des risques sur les assurés. Dans ce contexte, les fondations communes demeurent les meilleurs garants des valeurs fondamentales de la LPP.

Ainsi, à contre-courant, le Centre Patronal administre six fondations communes avec beaucoup de succès tout en faisant la part belle à la mutualisation des risques et à l'investissement responsable.

La solidarité doit rester la base de l'assurance. Les entreprises et les assurés affiliés au sein d'une fondation commune sont solidaires entre eux. Cette structure spécifique permet une optimisation des coûts des risques et des frais d'administration qui deviennent très inférieurs à la moyenne.

Il est essentiel que les institutions de prévoyance et le Centre Patronal demeurent au service de leurs affiliés. Ainsi, d'une part, la totalité des excédents bénéficie, directement ou indirectement, aux entreprises et aux assurés affiliés. D'autre part, le conseil de fondation permet d'aller au-devant des besoins des entreprises et de les satisfaire de manière personnalisée.

Le bas niveau des frais et la volonté de reverser les bénéfices aux assurés permettent de créditer les avoirs de vieillesse d'un meilleur intérêt. Dans le même esprit, les taux de conversion sont maintenus à un niveau favorable et appliqués sur l'ensemble de l'avoir de vieillesse.

Ces conditions favorables sont financées par le biais de provisions intégralement constituées et de cotisations couvrant l'ensemble des risques actuariels. Ce juste équilibre entre prudence et reversement des bénéfices contribue à établir une situation financière solide.

En particulier, le Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP), créé par le Centre Patronal, assure la prévoyance professionnelle de plus de 4000 entreprises et 30 000 assurés. En appliquant tous ces principes, le FIP affiche une croissance continue et maîtrisée, ainsi qu'un financement des prestations complet et équilibré. Il possède ainsi de solides arguments tels qu'une excellente santé financière, une structure des assurés très favorable, un intérêt crédité supérieur à la moyenne, des taux de conversion favorables et une gestion administrative efficiente, de qualité et basée sur un contact direct, à un coût très bas.

Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise



1. Y. Béguelin, Gérant de la Caisse AVS de la FPV 2. P. Dupuis, Adjoint à la direction de la Caisse 3. M. Gomes, Chef de la division des cotisations
4. M. Freiburghaus, Conseiller réviseur 5. P. Amstutz, Conseiller réviseur 6. M. Tacconi, Cheffe de la division des rentes 7. P. Flüeli, Chef du service des allocations familiales 8. P. Emmel, Conseiller réviseur 9. C. Zorn, Chef de service du registre des affiliés 10. F. Schor, Chef de service des comptes affiliés et des comptes individuels 11. H. Guezennec, Cheffe du service des cotisations personnelles des indépendants 12. Yan Pannatier, Gérant adjoint de la Caisse AVS de la FPV 13. U. Strasser, Conseiller réviseur

Plus de 35 000 affiliés à la Caisse AVS de la FPV

18-19

L'activité d'assurance de la Caisse AVS de la FPV – cotisations encaissées moins prestations versées – a généré un produit net de l'ordre de 465 millions de francs en faveur des fonds de compensation AVS/AI/APG et AC.

L'effectif des affiliés a passé de 27 000 en 2010 à plus de 35 000 à fin 2017, ce qui représente une progression réjouissante d'environ 30 % durant les huit derniers exercices. Quant aux cotisations encaissées, elles ont passé, durant la même période, de 855 à 988 millions de francs, soit une augmentation de l'ordre de 15%. Les revenus et salaires déclarés correspondant aux cotisations ont ainsi progressé de 1,2 milliard de francs. Par ailleurs, le nombre de rentes AVS mensuelles payées a passé de 22 700 en 2010 à 27 500 en 2017 alors que, dans le même temps, le nombre de rentes AI (4000 à fin 2017) a très légèrement diminué.

Nouveau portail AVS simplifié

Nos services en ligne, destinés à simplifier et à accélérer les processus administratifs de nos affiliés, ont été complètement repensés durant l'année écoulée et ont fait l'objet de développements complémentaires, notamment en matière de prestations pour les indépendants et dans le domaine des allocations familiales. Ils seront accessibles, dès le printemps prochain, via le nouveau portail du Centre Patronal et apporteront, à n'en pas douter, une réelle plus-value à nos membres.

La Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise est l'une des caisses de compensation AVS professionnelles les plus importantes du pays en termes de volume de cotisations encaissées.

Informatique de gestion

Le projet de renouvellement de l'informatique de gestion de la Caisse AVS et des caisses d'allocations familiales a été lancé au début de l'année 2017. Il s'agira entre autres, dans le cadre de ce projet majeur, mené conjointement avec deux autres caisses de compensation, de créer un logiciel novateur, capable de relever les défis liés à la digitalisation des processus de travail. L'outil, doté d'interfaces standards, permettra notamment de récupérer et de transmettre des informations dans les bases de données de référence des différents registres des autorités administratives. Il facilitera également les relations et la communication avec nos affiliés par le biais de « e-services » à forte valeur ajoutée, dans le cadre d'une vision « sans papier » de nos activités.

Liste des institutions

20-21

Assurance vieillesse et survivants

Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise

Allocations familiales

Caisse intercorporative vaudoise d'allocations familiales (CAF INTER)

Caisse interrégionale d'allocations familiales (CIRAF)

Caisses d'allocations familiales:

- des banques vaudoises
- des ingénieurs et architectes vaudois (CAFIIV)
- de l'Ordre des avocats vaudois
- de l'Association vaudoise des cliniques privées
- des garagistes vaudois (UPSA-VD)
- de l'Association vaudoise des ingénieurs-géomètres
- de l'Association vaudoise des écoles privées
- des libraires et éditeurs vaudois

- de l'Association vaudoise des détaillants en textiles (CAFAT)
- de la Société vaudoise de médecine (CAFMED)
- de la Société vaudoise de pharmacie
- de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud)
- des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud
- des industries textiles vaudoises (AFIT)

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

Institutions de prévoyance (2^e pilier)

Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

Fonds de prévoyance des EMS (FP-EMS)

previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social

Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages)

Fonds de prévoyance des bureaux privés des ingénieurs-géomètres vaudois

Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie

Assurance
interprofessionnelle
perte de gain
en cas de maladie
et d'accidents

de la Fédération patronale
vaudoise (PG-FPV)

Services paritaires
d'assurance perte
de gain en cas
de maladie (SPAM)

des ingénieurs-géomètres
(SPAM-GEO)

des garages et entreprises
similaires de mécanique
automobile du canton
de Vaud (SPAM-GESMA)

Assurance des frais
médicaux en cas
de maladie

de l'Association vaudoise
des détaillants en textiles

Autre activité

Gestion des assurés d'une
institution de prévoyance
propre à une entreprise

AVS

Nombre d'affiliés	35 200
Cotisations AVS/AI/APG encaissées	988 millions
Revenus et salaires déclarés	9685 millions
Nombre de rentes mensuelles AVS/AI payées	31 500
Montant de rentes AVS/AI/APG	650 millions

Allocations familiales

Nombre d'affiliés	36 600
Nombre d'enfants au bénéfice d'allocations	53 200
Montant des allocations payées	200 millions

Fonds de prévoyance (2^e pilier)

Nombre de fonds	8
Nombre d'affiliés	4900
Nombre d'assurés cotisants	30 300
Nombre de bénéficiaires de rentes	5600
Cotisations encaissées	255 millions

Assurance perte de gain en cas de maladie et accident

Nombre d'affiliés	860
Nombre d'assurés	2637





5

Département de la politique générale



1. J.-H. Busslinger, Directeur 2. J.-M. Beyeler, Chef du service juridique 3. M. Prêtre 4. P.-G. Bieri 5. F. Dovat 6. A.-C. Reichard 7. C. Schaer 8. S. Paschoud 9. P. Eperon, Responsable des relations avec les médias / Délégué transports et énergie 10. S. Hanhardt Redondo 11. P. Mock 12. F. Rohner

Redonner des impulsions

24-25

L'accélération des processus, sous l'influence de la numérisation progressive de la société, marque aussi de son empreinte les modes de diffusion des idées et, par voie de conséquence, la manière de concevoir les campagnes de votations. Même s'ils ne sont pour l'heure pas encore cités par une majorité de citoyens comme représentant l'élément prescripteur le plus important lorsqu'il s'agit de forger son opinion, la tendance est nette : les réseaux sociaux sont le mode de communication qui enregistre la plus forte progression, loin devant tous les autres médias.

Une année en demi-teintes

On a pu le constater lors des campagnes politiques qui ont marqué l'année 2017. Les messages diffusés par ces réseaux, grâce à leur rapidité de diffusion, mais aussi par la capacité d'adaptation qu'ils autorisent et par le recours accru à l'image, deviennent des éléments essentiels lorsqu'il s'agit de diffuser une opinion, de contrer un argument ou d'illustrer un propos. Ce fut notamment le cas dans la campagne qui vit, après plus de vingt ans d'engagement soutenu, l'acceptation en votation populaire (par plus de 60 % des suffrages) de la constitution du fonds d'infrastructures routières. Cet aboutissement de longs efforts constitue une victoire après de longues années d'immobilisme et devrait permettre à terme – car le temps des infrastructures n'est pas celui des réseaux sociaux – de combler partiellement le retard accumulé sur le plan des réseaux de transport routier. Ce signal bienvenu pour l'amélioration des conditions cadres indispensables à l'économie a cependant été douché par l'échec dans les urnes du projet fédéral de troisième réforme de l'imposition des entreprises. L'ouvrage, bien qu'indispensable, a donc dû être remis sur le métier, sans qu'on sache s'il pourra trouver une majorité parlementaire ou populaire. De son côté, la réforme de la prévoyance, enlisée depuis plus de vingt ans, peine elle aussi à trouver une majorité et le refus populaire du projet difficilement ficelé par les Chambres fédérales n'augure pas d'un assainissement financier durable à court ou moyen terme.

Refuser l'inflation législative

Ce bilan contrasté illustre bien la difficulté de maintenir ou de développer un cadre normatif propice aux activités entrepreneuriales. Certes, l'activité dans ce domaine ne faiblit pas, mais nous devons constater que l'inflation normative aboutit rarement à des simplifications ou à des avantages concrets pour les entreprises. Bien au contraire, si le département de la politique générale du Centre Patronal a répondu à plus de cent procédures de consultation fédérales ou cantonales, on peut compter sur les doigts d'une main celles qui ne se traduisent pas par une couche bureaucratique supplémentaire – lorsqu'elles ne promettent pas plus abruptement de créer de nouveaux obstacles au développement économique ou de rendre telle ou telle activité plus complexe. La tendance au perfectionnisme demeure vive tandis que la propension à vouloir concrétiser une vision moralisante de la société alourdit les procédures et augmente sans cesse les exigences. A terme, cette inflation réglementaire a pour conséquence d'affaiblir un certain nombre d'avantages de la place économique suisse et, par effet de ricochet, de ralentir la croissance. Si les indicateurs – en termes d'emploi et de dynamisme de la plupart des branches économiques – demeurent pour l'heure au vert, le phénomène ne doit cependant pas être sous-estimé.

26-27

Des impulsions pour le tissu économique vaudois

On en constate d'ailleurs les effets dans le canton de Vaud. Suite à près d'une décennie de remarquables développements, qui se sont traduits par des chiffres imposants sur les plans des emplois, de la création de richesse et des rentrées fiscales, le canton connaît depuis quelques années une croissance molle dont on commence à percevoir les effets. L'absence de réel débat politique lors du renouvellement des autorités cantonales et la tendance toujours plus marquée vers l'étatisation croissante d'activités jusqu'ici dévolues aux entreprises privées ont conduit les organisations économiques vaudoises à formuler quelque septante propositions à l'adresse du monde politique. Si l'on en trouve guère l'écho dans le programme du gouvernement vaudois pour la prochaine législature – majorité de gauche oblige – on doit cependant relever que plusieurs d'entre elles ont suscité l'intérêt des parlementaires. Ces impulsions concernent le monde de la santé, les infrastructures, la fiscalité, la formation ou le domaine social; elles visent avant tout à améliorer les conditions cadres, à alléger et simplifier là où cela est nécessaire, à éviter les pièges de l'assistanat débridé et de l'accroissement continu des charges. Elles ont pour but essentiel de favoriser l'activité économique garante d'emploi, de prospérité et, en définitive, de cohésion sociale. Elles visent enfin à permettre aux entreprises du canton de poursuivre leur développement dans un environnement concurrentiel toujours plus âpre.

Contre l'étatisation rampante

On le sait, l'économie aspire, sinon à la stabilité, du moins à une certaine prévisibilité du cadre normatif et fiscal. Sur ce plan, l'annonce de la mise en œuvre, dès 2019, de la réforme vaudoise de l'imposition des entreprises – avec à la clé une notable diminution du taux de l'imposition des bénéfices – est incontestablement une bonne nouvelle, de nature à rassurer investisseurs et décideurs. On rappellera cependant que cette baisse est couplée à une augmentation significative des contributions des entreprises sur le plan des allocations familiales ou de l'accueil de jour des enfants.

A l'opposé, les récents développements en matière d'aménagement du territoire, l'acceptation par le peuple vaudois d'une loi sur le logement qui institue un droit de préemption en faveur des communes et du canton ou la perspective d'une nouvelle extension du filet social sous forme d'une prise en charge des soins dentaires constituent autant d'éléments qui corroborent la tendance d'une ingérence toujours plus grande de l'Etat et de ses services dans l'économie et la société. Refuser cette étatisation rampante est de première importance si l'on veut conserver à la place économique vaudoise sa flexibilité, ses capacités d'adaptation et sa réactivité.

Des juristes qui expliquent le droit du travail

Les activités de l'équipe de juristes du Centre Patronal sont aussi diverses que nombreuses. Elles consistent tout d'abord en l'élaboration de plusieurs publications, à commencer par le *Guide de l'employeur, par Etranger en Suisse* et par diverses contributions dans les revues *Patrons* et *Questions de droit*. Les juristes du Centre Patronal assument, en outre, une permanence téléphonique à l'attention des employeurs. Enfin, certains d'entre eux dispensent des cours de droit du travail organisés par *Romandie Formation*.

Les publications juridiques

Le *Guide de l'employeur* constitue assurément la publication juridique phare du Centre Patronal. Il s'agit d'un ouvrage complet, pratique et vulgarisé en matière de droit du travail et de droit des assurances sociales. Il en existe aussi une version en allemand nommée *Handbuch des Arbeitgebers*. Toutes deux sont aussi disponibles en ligne. Ces publications sont judicieusement complétées par un autre ouvrage intitulé *Etranger en Suisse*, qui intéressera particulièrement les entreprises qui occupent ou souhaitent occuper de la main-d'œuvre étrangère; il est à noter que cet ouvrage existe aussi en langue allemande sous le nom *Handbuch des Ausländerrechts*. Le Centre Patronal édite en outre une publication juridique bimestrielle, *Questions de droit*, qui traite de questions intéressant les chefs d'entreprise en général dans divers domaines du droit, y compris le droit du travail. Enfin, des contributions juridiques régulières paraissent dans la revue *Patrons* du Centre Patronal.

Eviter des procédures judiciaires inutiles

Essentiellement destinée aux employeurs abonnés au *Guide de l'employeur* et au *Handbuch des Arbeitgebers*, la permanence de droit du travail fonctionne du lundi au vendredi, aussi bien au siège du Centre Patronal à Paudex qu'au sein de la succursale de Berne.

En 2017, sept juristes à Paudex et six juristes à Berne ont répondu à un total de 19 000 appels. Le nombre de questions est loin d'être négligeable et exprime les besoins des employeurs dans ce domaine. La raison d'être de la permanence est avant tout de permettre aux employeurs de régler rapidement d'éventuels litiges avec tel travailleur ou telle travailleuse, et si possible sans devoir passer par une procédure judiciaire.

De l'utilité de se former en droit du travail

Depuis de très nombreuses années, l'un des juristes du Centre Patronal dispense régulièrement un cours complet de deux jours en matière de droit du travail. Ce cours s'adresse à la fois aux chefs d'entreprise, aux responsables des ressources humaines, et de manière plus générale à toutes les personnes qui sont actives dans la gestion du personnel. Un nouveau cours d'une journée sera proposé à partir de 2018. En fonction de l'actualité en matière de droit du travail, notamment lors de modifications législatives, des cours ou des présentations ad hoc sont mis sur pied. Tel a par exemple été le cas des nouvelles dispositions adoptées récemment en matière d'enregistrement de la durée du travail. Au besoin, le Centre Patronal peut d'ailleurs mettre sur pied des cours sur mesure pour une association professionnelle ou pour une entreprise spécifique. La succursale de Berne du Centre Patronal offre également une riche palette de cours en la matière.





6

Département des associations



1. O. Rau, Directeur 2. B. Müller 3. F. Abbet 4. J.-L. Pirlot 5. C. Gabella 6. J. Simon-Vermot 7. G. Di Marco 8. Ph. Herminjard 9. H. Druey 10. O. Mottier
11. A. Rubino 12. S. Cherix, Contrôleur des CCT

Associations professionnelles : un rouage essentiel

30-31

Un partenariat social régénéré

Cette année, plusieurs conventions collectives de travail (CCT) gérées au Centre Patronal ont pu être renouvelées ou prolongées. A l'échelle de la Suisse romande, la CCT du nettoyage des textiles est en train d'être prorogée et les discussions sont à bout touchant pour la nouvelle convention des nettoyeurs en bâtiments. Au plan vaudois, l'extension à toute la branche de la CCT des bureaux d'ingénieurs géomètres est prorogée et la force obligatoire vient d'être remise en vigueur pour les deux conventions des garages ainsi que des paysagistes et entrepreneurs de jardins.

On rappelle que depuis plus de six ans maintenant, le Centre Patronal s'est doté d'un service de contrôle des CCT, qui s'assure, en bonne intelligence avec les partenaires syndicaux, que les différentes conventions gérées dans la maison soient correctement appliquées par les entreprises qui y sont soumises.

Les entreprises de nettoyage ont leur label

Fêtant ses vingt ans, la Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage (FREN) a lancé un label pour ses membres. Ce label est gage de qualité et atteste du respect de cinq exigences : comportement loyal et honnête, respect des normes professionnelles, respect de la législation sociale et des normes légales, application pleine et entière de la convention collective de travail,

Les regroupements professionnels jouent un rôle central, que ce soit en matière de formation, de défense des intérêts communs ou de partenariat social. Le Centre Patronal assiste, renseigne et conseille les responsables de plus d'une centaine de ces groupements.

formation et perfectionnement professionnel des collaborateurs. Ce nouveau label exprime de manière très concrète l'utilité des professions organisées et du partenariat social. Il apporte en outre aux clients l'assurance d'avoir affaire à une entreprise qui agit en toute légalité, de manière éthique et transparente.

Le monde industriel se réinvente

Sous l'impulsion du Groupement suisse de l'industrie mécanique (GIM-CH), une manifestation Technopolis a été organisée le 31 janvier 2017 à Neuchâtel. A cette occasion, une exposition a permis aux PME romandes de l'industrie de précision de présenter leurs produits, avant un débat entre plusieurs patrons sur le thème de l'industrie 4.0. Cette journée de réseautage et d'échange d'idées fut une belle occasion de présenter des produits aux différents donneurs d'ordres et aussi au monde académique, avec en toile de fond d'intéressantes réflexions sur l'avenir de l'industrie dans notre pays.

Village technique au Salon des Métiers et de la Formation

Fin novembre, le Salon a accueilli plus de 30 000 élèves, enseignants, parents et jeunes en quête d'une formation. Il a aussi été le théâtre de la quatrième édition du concours anciennement

nommé «Championnats vaudois de l'industrie», rebaptisé «Industry Skills Romandie». C'est ainsi que des jeunes des six métiers de l'industrie se sont affrontés pour remporter le titre de champion de leur branche. Les trois premiers de chaque profession ont obtenu un accès facilité au prochain championnat suisse dans le cadre de SwissSkills en septembre 2018 à Berne.

Bel anniversaire de l'Association des entreprises vaudoises de vidange (APEV)

L'association a fêté fin août ses 50 ans sur la place de Bellerive, à Lausanne. L'occasion de présenter au public quelques-uns des véhicules hyper sophistiqués dont sont dotées les onze entreprises membres. Toutes sont agréées et reconnues par les services de la Direction générale de l'environnement et s'investissent pour répondre aux exigences légales de l'entretien de tout le flux canalisé des eaux usées et des installations d'épuration. Association professionnelle unique en Suisse, l'APEV a en particulier construit sa notoriété et sa longévité en faisant signer une charte à ses membres avec des critères forts, dont celui de la formation professionnelle.

De nouvelles venues

En 2017, plusieurs nouvelles associations ont décidé de confier un mandat au Centre Patronal. Il s'agit d'abord de l'Association des notaires vaudois, qui regroupe tous les notaires du canton et a pour but, outre l'organisation de la profession, la sauvegarde des intérêts des clients des notaires.

Il s'agit ensuite de Médias Suisses, association des médias privés romands, qui regroupe des éditeurs de la presse écrite quotidienne ou périodique de Suisse romande. La défense des intérêts de la presse écrite sur la scène fédérale constitue le cœur de l'activité de Médias Suisses.

Quant à la Société vaudoise de médecine, elle a décidé de confier au Centre Patronal le secrétariat de trois groupements de médecins qui lui sont affiliés, à savoir les médecins hospitaliers, les médecins en clinique privée et les médecins en EMS.

Enfin, le Centre Patronal gère désormais aussi le secrétariat de la solution de branche de santé et sécurité au travail du monde des EMS.

Associations et groupements

Associations et groupements affiliés à la Fédération patronale vaudoise (FPV), à la Chambre vaudoise des arts et métiers (CVAM) ou ayant confié un mandat au Centre Patronal (CP):

32-33

Professions libérales

Association des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud (FPV)

Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité – ABTIE (CP/FPV)

Association des notaires vaudois – ANV (CP/FPV)

Association patronale des banques en Suisse – AGV Banken (CP)

Association vaudoise des banques (CP/FPV)

Association vaudoise des écoles privées – AVDEP (CP/FPV/CVAM)

Commission de conciliation de l'enseignement privé vaudois (CP)

Commission des cours interentreprises des notaires romands (CP)

Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien (CP)

Conseil professionnel de l'enseignement privé vaudois (CP)

Fiduciaire Suisse, section vaudoise (CP/FPV)

Fondation vaudoise pour la formation bancaire (CP/FPV)

geosuisse
Société suisse de géomatique et de gestion du territoire société spécialisée SIA (CP)

GEOSummit (CP)

Ingénieurs géomètres de Suisse occidentale (CP)

Ingénieurs-géomètres suisses (CP)

Institut suisse des administrateurs – ISADE (CP)

Ordre des avocats vaudois (FPV)

Ordre suisse des architectes (FPV)

Ordre vaudois des géomètres – OVG (CP/FPV)

Ordre vaudois d'EXPERT suisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire – OVES (FPV)

Société suisse de géomatique et de gestion du territoire, société spécialisée SIA (CP)

Société vaudoise des vétérinaires (FPV)

Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois (FPV)

Santé et soins

Association des homes et institutions sociales suisses – CURAVIVA (CP)

Association des laboratoires de prothèse dentaire de Suisse – section vaudoise (FPV)

Association romande des centres médicaux – ARCM (CP/FPV)

Association romande et tessinoise des directeurs d'Etablissements médico-sociaux – ARODEMS (CP)

Association Spitex privée Suisse ASPS (CP)

[Association suisse](#) des esthéticiennes avec CFC (FPV/CVAM)

[Association suisse](#) d'esthéticiennes propriétaires d'instituts de beauté et de relaxation (FPV)

[Association suisse](#) des physiothérapeutes indépendants – ASPI (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des cliniques privées – Vaud Cliniques (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des écoles d'assistantes médicales – AVEAM (CP)

[Association vaudoise](#) des laboratoires privés d'analyses médicales (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des maîtres coiffeurs (FPV/CVAM)

[Association vaudoise](#) d'établissements médico-sociaux – AVDEMS (FPV)

[Fédération](#) des hôpitaux vaudois – FHV (FPV)

[Fédération patronale](#) des EMS vaudois – FEDEREMS (CP/FPV)

[Fédération suisse](#) des ostéopathes – FSO-SVO (CP/FPV)

[Groupement vaudois](#) des opticiens (FPV/CVAM)

[senesuisse](#) – Association d'établissements économiquement indépendants pour personnes âgées Suisse (CP)

[Société suisse](#) des podologues (FPV)

[Société vaudoise](#) de médecine (CP/FPV)

[Société vaudoise](#) de pharmacie (CP/FPV/CVAM)

[Société vaudoise](#) des médecins-dentistes (CP/FPV)

[Solution de branche](#) pour la santé et la sécurité au travail des EMS (CP)

[Sophrologie Suisse](#) (CP/FPV)

Commerce et services

[Antenne fédérale](#) de la Fédération romande immobilière et de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (CP)

[Association](#) des courtiers en assurances – ACA (FPV)

[Association nationale](#) des coopératives viti-vinicoles suisses – ANCV (CP)

[Association](#) des négociants en combustibles de Lausanne et environs (CP/FPV/CVAM)

[Association](#) des quincailliers suisses – AQS, section Vaud (FPV/CVAM)

[Association romande](#) des entreprises de nettoyage des textiles – ARENT (CP)

[Association suisse](#) des magasins d'articles de sport – ASMAS, section Vaud-Fribourg (CP/FPV/CVAM)

[Association suisse](#) du commerce des vins – ASCV (CP)

[Association suisse](#) du froid, section romande (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des détaillants en textiles – AVDT (CP/FPV/CVAM)

[Association vaudoise](#) des employés en assurances sociales – AVEAS (CP)

[Association vaudoise](#) des entreprises de récupération et de transport des déchets – AVERTD (CP/FPV)

[Chambre suisse](#) des diplômés de l'immobilier – ARCID (CP)

[Chambre suisse](#) d'experts en estimations immobilières – CEI/USPI (CP)

[Chambre vaudoise](#) des agents généraux d'assurances (FPV)

[Commission professionnelle paritaire](#) du commerce de détail lausannois (CP)

[Commission professionnelle paritaire romande](#) du nettoyage en bâtiment (CP)

[Commission professionnelle paritaire romande](#) du nettoyage industriel des textiles (CP)

[Commission professionnelle paritaire vaudoise](#) du nettoyage en bâtiment (CP)

[Communauté](#) d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud – CIFIC-VD (CP/FPV)

[Conseil professionnel paritaire](#) de la branche textile (CP)

[Développement économique](#) du commerce lausannois et des intérêts communs – DECLIC (CP)

[espace.mobilité](#), groupement d'intérêt réunissant d'importantes entreprises suisses du secteur de la vente (CP)

[Expo-Event.Live](#) [Communication](#) Verband Schweiz (CP)

[Fédération romande](#) des entrepreneurs en nettoyage – FREN (CP/FPV/CVAM)

[Fédération suisse](#) des désinfestateurs – FSD (CP)

[Fondation](#) City Management Lausanne (CP)

[GRI](#) – Formation professionnelle VD (CP)

Groupe interprofessionnel patronal pour l'apprentissage de commerce – nGIPAC (CP)

Société coopérative des commerçants lausannois – SCCL (CP/FPV/CVAM)

Société des encaveurs de vins suisses – SEVS (CP)

Swiss Finance Council – SFC (CP)

Syndicat romand des antiquaires (CP/FPV/CVAM)

Union suisse des professionnels de l'immobilier – USPI Suisse (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud – USPI Vaud (CP/FPV/CVAM)

Industrie et artisanat

aqua suisse – Fédération suisse d'entreprises de technique des eaux et des piscines (CP)

Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens – ACVIE (FPV/CVAM)

Association des mécaniciens en automobiles diplômés (CP/FPV)

Association professionnelle des entreprises vaudoises de vidange – APEV (CP)

Association des storistes romands – ASR (CP/FPV)

Association suisse des marchands de matériaux de construction – section suisse romande ASMMC-SSR (CP/FPV)

Association romande de l'enseigne lumineuse (FPV)

Association romande des entreprises de brûleurs à mazout et à gaz – AREB (CP)

Association romande des entreprises de tôlerie en ventilation (CP)

Association romande des métiers de la pierre (CP)

Association vaudoise des créateurs de mode (CP/FPV)

Association vaudoise des entreprises de révision et nettoyage de citernes – AVACIT (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des graviers et déchets – AVGD (CP/FPV)

Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation – AVCV (FPV/CVAM)

Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des métiers de la pierre (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres ramoneurs – AVMR (CP/FPV/CVAM)

Centre de formation des métiers de l'automobile (CP)

Centre de formation du Groupement suisse de l'industrie mécanique (CP)

Commission professionnelle paritaire des garagistes vaudois (CP)

Commission professionnelle paritaire vaudoise des métiers de la pierre (CP)

Commission professionnelle paritaire des ramoneurs vaudois (CP)

Commission vaudoise de formation professionnelle de l'industrie (CP)

Enveloppe des Edifices Suisse – Section Vaud – EESSV (FPV/CVAM)

Fédération romande du carrelage – FeRC (FPV)

Fédération vaudoise des entrepreneurs – FVE (FPV/CVAM)

Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FPV/CVAM)

Fondation vaudoise pour la formation professionnelle et continue dans les métiers MEM (CP)

Groupement des industriels de la Broye (CP/FPV)

Groupement des industriels de Morges et environs (CP)

Groupement suisse de l'industrie mécanique – GIM-CH (CP/FPV)

Relève PME (CP)

Société vaudoise des maîtres-relieurs (FPV)

Solution de branche pour la sécurité au travail de l'industrie romande de la mécanique (CP)

Swiss Cigarette (CP)

SwissFur (CP)

Swissmechanic (CP)

SwissOil Romandie (CP)

Union romande des entreprises d'installation et de révision de stockages d'hydrocarbures – URCIT (CP/FPV)

Union romande des maîtres poêliers-fumistes (FPV)

Union romande des professionnels des deux roues – URP2R (FPV)

Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise – UPSA-VD (CP/FPV/CVAM)

Viscom – Association suisse pour la communication visuelle, région romande (FPV/CVAM)

Terre

Association pour la défense de la propriété rurale (CP)

Association romande des entrepreneurs forestiers – AREF (CP/FPV/CVAM)

Association romande des fleuristes (CP/FPV)

Commission des Premiers grands crus (CP)

Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois (CP)

Conseil professionnel paritaire de la branche des vins et de la tonnellerie du canton de Vaud (CP)

Fédération vaudoise des vigneron – FVV (CP)

Fondation vaudoise en faveur de la formation professionnelle en horticulture (CP)

Groupement des propriétaires de vignes de La Côte (CP/FPV)

Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle, Vevey et Lavaux (CP)

JardinSuisse Vaud (CP/FPV)

Office de la marque de qualité Terravin (CP)

Société des maîtres tonneliers et cavistes, section romande (FPV/CVAM)

Union des encaveurs et négociants en vins Vaud-Fribourg (FPV/CVAM)

Transport, tourisme et métiers de bouche

Aérosuisse – Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses (CP)

Artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois (FPV/CVAM)

Association des Artisans fromagers romands – AFR (FPV/CVAM)

Association en faveur de l'Aéroport de Genève-Cointrin – AGC, antenne vaudoise (CP)

Association romande des hôteliers – ARH (FPV/CVAM)

Association suisse romande des professionnels du nautisme – ASRPN (CP)

Association suisse des transports routiers – ASTAG, section vaudoise (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des établissements sans alcool – AVESA (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers – AVMB (CP/FPV/CVAM)

Confiseurs, bouchons vaudois (CP)

Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche (CP)

GastroVaud (FPV/CVAM)

Groupement vaudois des agences de voyages – GAVV (FPV)

Intergroupe parlementaire aéronautique et aérospatiale (CP)

Société vaudoise et romande des patrons pâtisseries-confiseurs, chocolatiers, glaciers (CP)

Spécialiste du chocolat (CP)

SPEDLOGSWISS Romandie (FPV)

Swiss Helicopter Association (CP)

Union des maîtres camionneurs de Lausanne et environs (FPV)

VaudRoutes – Association routière vaudoise – ARV (CP/FPV)

Autres activités

Aqua Nostra Suisse (CP)

Association des piscines romandes et tessinoises – APRT (CP)

Association Le Châtelard (CP)

Association pour le patrimoine culturel (CP)

Association suisse des caisses de compensation professionnelles ACCP (CP)

Comité rail-route Vaud-Genève – CRRVDGE (CP)

Confrérie des Pirates d'Ouchy (FPV)

Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance – FSAE (CP/FPV)

Fondation cantonale pour la formation professionnelle – FONPRO (CP)

Fondation de Romainmôtier (CP)

Fondation Foot Avenir (CP)

36

Fondation Formation Vallée
Broye (CP)

Fondation lausannoise pour
le rayonnement de la BD (CP)

Fondation pour le patrimoine
culturel (CP)

Fondation USPI Vaud
(CP/FPV)

Groupe d'intérêt pour
l'information professionnelle
- Giip (CP)

Logement Idéal, société
coopérative (CP)

Médias Suisses - association
des médias privés romands
(CP)

PME & Hautes Ecoles (CP)

Société coopérative
interprofessionnelle de
garantie SIG, gérance (CP)

SIC et groupements similaires

Association des commerçants
et artisans de Leysin - ACAL
(FPV)

Coordination des commerçants
de Morges - COOR Morges
(FPV)

Economie Région Lausanne
(CP/FPV)

Groupement des commerçants
d'Aigle-Cité (FPV)

Groupement des commerçants
et artisans de St-Légier-
La Chiésaz (FPV)

SIC de Bex (FPV)

SIC Gros-de-Vaud (FPV)

SIC de La Sarraz et environs
(FPV)

SIC de La Vallée de Joux (FPV)

SIC de l'Ouest lausannois -
SICOL (FPV)

SIC de Montreux - SICOM
(FPV)

SIC de Moudon (FPV)

SIC du Nord Lausannois
SICNL (FPV)

SIC de Nyon et environs (FPV)

SIC de Payerne et environs
(FPV)

SIC de Sainte-Croix et
environs (FPV)

SIC de Vallorbe, Ballaigues
et Vaulion (FPV)

SIC de Vevey et environs (FPV)

SIC de Villeneuve - SICOV
(FPV)

SIC d'Yverdon-Grandson
et environs (FPV)

Société des commerçants et
artisans d'Oron-la-Ville (FPV)

Société industrielle,
commerciale et artisanale
de la Tour-de-Peilz - SICAT
(FPV)

Société industrielle,
commerciale et d'utilité
publique d'Orbe - SICUP
(FPV)





7

Département de la formation, du service marketing et des ventes



1. F. Bonjour, Directeur 2. A. Durier, Cheffe du marketing et de la communication du département de la formation 3. V. Jarry, Responsable clientèle
4. A. Chappuis, Coordinateur des cours interentreprises 5. M. Mérot, Responsable du cabinet d'orientation 6. H. Donon, Directrice de cours 7. R. Dufner
Zahnd, Responsable des directeurs de cours 8. G. Gombau, Chef de projets 9. A. Pinho, Responsable marketing 10. B. Neyroud, Responsable qualité
11. O. Buff, Product marketing manager

Romandie Formation le leader romand de la formation supérieure et continue

38-39

L'année 2017 fut marquée par des succès motivants avec notamment notre nouvelle formation de leadership bienveillant et une formation permettant de développer un service d'excellence, élaborée conjointement avec le Swiss Education Group, le plus grand groupe en Suisse à enseigner la gestion hôtelière. Nous avons également réussi le défi d'ouvrir en Suisse romande une première classe de brevet d'agent fiduciaire, pour toute la Suisse romande, avec l'appui fort de Fiduciaire Suisse ainsi qu'un CAS en fusion et acquisition d'entreprise ouvert avec la HEIG-VD.

La poursuite des actions marketing engagées en 2016 nous a permis de renforcer notre position de leader en Suisse romande pour la formation supérieure et continue avec la première place en Suisse romande dans les formations RH. Nos formations supérieures liées aux arts et métiers restent un élément structurant de notre activité. Certaines, comme le diplôme de carrossier ou le brevet d'installateur électricien, ont été profondément modifiées par les associations professionnelles avec lesquelles nous collaborons étroitement. Relevons encore un accord réjouissant passé avec le CVPC (Centre valaisan de perfectionnement continu) en Valais pour le diplôme de gestionnaire d'entreprise automobile.

Notre travail sur les réseaux sociaux nous a permis de créer une communauté de près de 10 000 fans sur Facebook avec laquelle nous partageons le quotidien de nos formations et l'actualité des partenaires que nous soutenons, le Lausanne Hockey Club et le Montreux Jazz Festival.

Sous la marque Romandie Formation, le Centre Patronal organise des cours de formation continue ainsi que des formations préparant à près de trente brevets et diplômes fédéraux.

Proche des besoins de formation des entreprises, attentive à la satisfaction de ses clients, la marque Romandie Formation, portée par une équipe de 20 personnes et quelque 300 chargés de cours, a consolidé sa position en 2017. Elle est prête à relever le défi d'une concurrence qui se renforce dans un marché en pleine mutation.

Service marketing et des ventes

Le service marketing et des ventes du Centre Patronal a bénéficié d'une importante restructuration à la fin de l'été 2017 afin de lui permettre de développer, dès 2018, une stratégie axée prioritairement sur la vente de l'ensemble des produits: prévoyance professionnelle, publications, conseils juridiques, cours de formation notamment.

Rattaché directement au directeur du département de la formation, le service marketing vient en appui des différents chefs de produits pour les aider à atteindre leurs objectifs. La partie événementielle des activités du service marketing demeure en tant qu'outil au service d'une communication plus large public, à côté des événements hospitality VIP. Webcontent manager, Webmaster, community manager, product marketing specialist, spécialistes marketing, graphistes ont élaboré durant le 2^e semestre 2017 les bases des actions qui seront déployées en 2018.

8

Centre Patronal Berne



1. M. Kuonen, Directeur 2. S. Meier-Gubser 3. O. Savoy 4. E. Gfeller 5. T. Meyer 6. P. Schüpbach 7. C. Streit 8. M. Hugentobler 9. K. Burkhard
10. T. Schaumberg 11. P. Kristensen

Anticiper pour être prêt

40-41

Réussir la transmission de son entreprise, un enjeu crucial

Une enquête révèle qu'une PME sur cinq sera confrontée à une succession au cours de ces cinq prochaines années. Cela représente 70 000 à 80 000 entreprises à la veille d'un changement de génération. 400 000 emplois sont concernés, soit 10 % des personnes actives en Suisse. Une transmission d'entreprise réussie revêt donc une importance vitale pour l'économie helvétique. Conscient de cet enjeu, le Centre Patronal Berne a mis sur pied la *Journée nationale de la transmission d'entreprise*, ainsi que plusieurs petits-déjeuners destinés aux PME. La Journée nationale a permis de montrer, à travers des témoignages et des exposés, comment se préparer à transmettre l'œuvre de sa vie, comment saisir la bonne occasion, comment définir le bon calendrier et comment identifier le bon partenaire. Quant aux petits-déjeuners consacrés à ce thème, ils ont permis de mettre en évidence que les protagonistes d'une transmission d'entreprise se laissent parfois emporter par leurs émotions, mais que des solutions existent pour surmonter cela sans dommage. Ces plateformes d'information et d'échange contribuent utilement à soutenir la pérennité des entreprises, et donc à maintenir des emplois.

Apporter des idées novatrices dans les débats politiques

Si l'on en croit le baromètre des préoccupations, le financement de la prévoyance vieillesse constitue désormais le principal souci de la population. Après l'échec de la réforme «Prévoyance vieillesse 2020», il faut maintenant élaborer un nouveau projet rassembleur

« Gouverner, c'est prévoir », dit-on en politique. Cette maxime peut aussi s'appliquer à une organisation économique spécialisée dans les services aux entreprises: il faut anticiper pour être prêt – en particulier dans les domaines économique, politique et associatif.

qui tienne compte des nouvelles habitudes de travail, de la croissance des emplois à temps partiel et de l'entrée de plus en plus tardive dans la vie active. Le Centre Patronal s'est lancé dans ce débat avec une proposition consistant à abandonner la notion d'âge légal de la retraite en se basant plutôt sur le nombre d'années de cotisations. Cette approche originale pourrait aider à vaincre les fronts figés à gauche et à droite. Un autre dossier actuellement bloqué est celui de la suppression de la pénalisation fiscale du mariage. Ici aussi, le Centre Patronal tente de jouer un rôle utile en proposant d'introduire au niveau fédéral le système du quotient familial. Ce système assure l'égalité entre les couples mariés et les concubins, mais aussi entre les couples avec ou sans enfants, sans privilégier un modèle familial plutôt qu'un autre et en corrigeant les effets négatifs d'une progression fiscale trop forte. Que demander de mieux ?

Gérer une association: la passivité appartient au passé

Au printemps dernier, huit groupements professionnels ont donné naissance à l'association GEOSummit, et confié son secrétariat au Centre Patronal. Cette association organise un salon spécialisé et un congrès qui constituent ensemble le principal rendez-vous annuel de la branche géo. Le Centre Patronal a reçu le mandat de gérer toute l'organisation du salon et du congrès. Pour répondre aux tendances actuelles, il est prévu de recourir à diverses applications numériques et à des innovations informatiques qui amèneront les visiteurs à interagir activement dans le cadre de ces manifestations. L'organisation de salons et de conférences pour le compte des associations professionnelles devient ainsi une nouvelle compétence du Centre Patronal Berne.

9

Représentations et organes

42-43

Association en faveur de l'Aéroport de Genève (AGC)

Association PPP Suisse (Partenariat public privé)

Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)

CapitalProximité

Commission suisse de validation des modules informatiques pour utilisateurs U-ch

Communauté d'intérêts suisse pour la formation commerciale de base (CIFC-CH)

Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC)

Conseils des coopératives vaudoise et romande de cautionnement (CVC-CVCH-CRC)

Conseil du Léman

Fondation «Registre des écoles privées de Suisse»

GENILEM Vaud-Genève

Groupement des institutions de prévoyance (GIP)

Groupe de travail du SEFRI sur le financement de la formation professionnelle supérieure

Groupe de travail du SEFRI sur la vision 2030 de la formation professionnelle

Groupe romand des gérants de caisses AVS professionnelles et interprofessionnelles

InfoRom: pool informatique AVS Romand

Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprises (IFCAM)

Institut romand de santé au travail (IST)

Office fédéral de conciliation en matière de conflits collectifs du travail

Organisations diverses de la prévoyance professionnelle constituées sur le plan suisse

routesuisse

Union lémanique de l'artisanat et des métiers (ULAM)

Union suisse des arts et métiers (USAM)

Commissions vaudoises en matière d'économie et d'emploi

Commission cantonale
tripartite sur l'emploi

Commission cantonale
de l'énergie

Commission tripartite vaudoise
chargée de l'application des
mesures d'accompagnement
à la libre circulation des
personnes

Commission cantonale
de gestion des emplois
temporaires subventionnés

Commission tripartite
vaudoise assistant les ORP

Commission consultative
lausannoise des ports

Commission cantonale
éthique d'aide à l'insertion
sociale

Commission cantonale
d'affermage

Commission consultative
extraparlamentaire de
politique familiale

Commission économique
de Lausanne Région

Commission paritaire
de l'Etat de Vaud

Conseil consultatif de l'Office
du tourisme du canton de Vaud

Conseil de la Fondation
lausannoise d'aide au travail

Conseil du Développement
économique du canton de
Vaud (DEV)

Groupe industriel, commercial
et touristique du Grand
Conseil (GICT)

Organismes institués en
matière de bail commercial

Organismes vaudois en matière d'institutions sociales

Commission consultative
des caisses d'allocations
familiales

Commission d'évaluation
de la LPCFam

Conseil de Fondation pour
l'accueil de jour des enfants

Fonds cantonal pour la famille

Fonds de surcompensation
entre les caisses d'allocations
familiales reconnues dans le
canton de Vaud

Fonds de compensation pour
les allocations familiales aux
indépendants dans le canton
de Vaud

Organismes vaudois en matière de formation

Association du Gymnase
du soir

Fondation Centre Sport-
Etudes Lausanne (CSEL)

Commission cantonale
des bourses d'études et
d'apprentissage

Commission consultative
de l'enseignement privé

Commission d'examen pour
l'obtention du certificat
cantonal d'aptitudes

Commission des examens
de fin d'apprentissage

Commission cantonale
d'orientation scolaire et
professionnelle

Commission consultative de
l'Institut régional de Lausanne
(CoCIRL)

Conseil de la Fondation
EFPROCIM

Conseil de l'Ecole
Professionnelle Commerciale
de Lausanne (EPCL)

Conseil de l'Ecole
Professionnelle Lausanne
(EPSIC)

Conseil des gymnases

Conseil vaudois de formation
professionnelle

Conseil de l'Ecole des métiers
de Lausanne (ETML)

Conseil du Centre
d'Orientation et de Formation
Professionnelles (COFOP)

Organismes divers

Commission cantonale de
coordination pour la gestion
des déchets (CODE)

Commission Logistique
TRIDEL (CP)

Conseil de la Fondation
Foot Avenir

Commission consultative
d'urbanisme et de transport
de la ville de Lausanne
(CCUT)

Commission des infrastructures
economiesuisse

Conseil de Fondation
du Théâtre du Jorat

Métropole lémanique –
Plateforme transports

Petits-déjeuners PME &
Start-up du Canton de Vaud

44-45

Association du Centre Patronal

Président

Pierre-André Meylan
Piguet Frères SA
Le Brassus

Vice-président

André Berdoz
Directeur
Electro-Techniques AZ SA
Grandvaux

Délégué

Christophe Reymond

Membres

Yves Amaudruz

Directeur
Amaudruz SA
Lausanne

Marc-André Cornu

Boulangerie fine
Cornu SA
Champagne

François Cruchon

François Sports SA
Morges

Reto De Mercurio

Directeur général
CDM Hôtels & Restaurants SA
Lausanne

Yvan De Rham

Yteqam SA
Lausanne

Patricia Delarive

Médecin-chef
Clinique Matignon Suisse SA
Lausanne

Marc Ehrlich

Directeur général
Groupe VIPA/RETRIPA
Lausanne

Willy Gehriger

Administrateur de sociétés
Pully

Olivier Gétaz

Membre de la direction
Miele SA Centre Romand
Crissier

Denis Gonseth

Ingénieur physicien EPFL
Founex

Pierre-Frédéric Guex

Président
Vaud Cliniques
Buchillon

Philippe Hebeisen

Directeur général
Vaudoise Assurances
Lausanne

Jean-Michel Henny

Avocat
Etude Pache Henny Burdet
Lausanne

Jean-Luc Horisberger

Ingénieur rural EPF
Ingénieur géomètre officiel
La Tour-de-Peilz

Stéphane Krebs

Architecte-paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Sandra Laydu Molinari
Notaire
Montreux

Jean-François Luthi
Médecin
Lausanne

Daniel Manuel
Manuel SA
Crissier

Olivier Marmy
Médecin-dentiste
Jo2-médecine dentaire SA
Lausanne

Caroline Mesple-Moser
Directrice
Moser Design SA
Lausanne

Pierre Monachon
Vigneron-encaveur
Rivaz

**Jacqueline Montandon-
la-Longe Moser**
Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Christian Perrin
Administrateur
Perrin Frères SA
Vich

Edgar Philippin
Avocat
Professeur à l'Université
de Lausanne
Kellerhals Carrard
Lausanne

Jean-Marc Probst
Président
Probst Group Holding
Crissier

François Pugliese
Directeur
Elite SA
Aubonne

Stéphane Rezso
Directeur
HSB Brûleurs et systèmes
de chauffage SA
Crissier

Antoine Rochat
Notaire
Lausanne

Pierre Rochat
Directeur
Fondation Beau-Site
Clarens

Jean-Claude Vaucher
Président de la
direction générale
Schenk Holding SA
Rolle

Denis Viquerat
Directeur
Viquerat décoration &
Arch. d'intérieur SA
Clarens

Fédération patronale vaudoise

L'assemblée des délégués exerce les compétences inaliénables de l'organe suprême. Elle est composée de trois délégués par association affiliée (associations professionnelles et sociétés industrielles et commerciales) et par groupement des représentants des membres individuels. Elle s'est réunie en assemblée ordinaire mercredi 29 mars 2017, à Yverdon-les-Bains. Le Comité se compose des présidents de chaque association professionnelle, de chaque société industrielle et commerciale ainsi que d'un représentant de chaque groupement des membres individuels. Il s'est réuni le 8 février et le 27 septembre 2017. Le Bureau a la composition suivante au 1^{er} janvier 2018 :

Président

Pierre-André Meylan
Piguet Frères SA
Le Brassus

Vice-président

André Berdoz
Directeur
Electro-Techniques AZ SA
Grandvaux

Membres

Olivier Gétaz
Membre de la direction
Miele SA Centre Romand
Crissier

Jean-Michel Henny
Avocat
Etude Pache Henny Burdet
Lausanne

Stéphane Krebs
Architecte-paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Secrétaire général
Christophe Reymond

Chambre vaudoise des arts et métiers

Président

André Berdoz
Directeur
Electro-Techniques AZ SA
Grandvaux

Secrétaires

Jean-Hugues Busslinger
Olivier Rau

La Chambre vaudoise des arts et métiers réunit 40 associations professionnelles comme membres collectifs.

Organe de révision

Société de fiduciaire et de conseil OFISA, Lausanne



Comme l'année dernière, nous avons pu compter sur la participation de six chefs d'entreprise actifs au sein de notre institution pour illustrer notre rapport d'activité. Les portraits ont été réalisés par Anoush Abrar dans des décors uniques inspirés de la personnalité et des intérêts de chacun. Nous les remercions de leur disponibilité.

Les photographies des collaborateurs du Centre Patronal ont été réalisées par Marie-France Arnold et Yannic Bartolozzi.



François Pugliese
Elite SA



Caroline Mesple-Moser
Moser design SA



Jean-Marc Probst
Probst Group Holding SA



Catherine Leuba
Groupe Leuba SA



André Berdoz
Electro-Technique AZ SA



Nicole Burth Tschudi
Adecco Ressources Humaines SA

Conception et mise en page
moserdesign.ch

Impression
Sprint votre imprimeur SA

Route du Lac 2
1094 Paudex

Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058 796 33 00
Fax 058 796 33 11

info@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch
www.romandieformation.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
Tél. 058 796 99 09
Fax 058 796 99 03

cpbern@centrepatronal.ch